

Il est de plus en plus clair que, pour stimuler l'industrie agricole, il faut lui procurer de plus vastes débouchés. Heureusement, les portes des Etats-Unis ont été ouvertes, sans l'intervention du ministère, à notre bétail, et les cultivateurs des provinces de l'Ouest ont vendu leurs bêtes à cornes plus cher qu'auparavant. Aussi, dans deux ou trois ans, il y aura dans ces provinces plus de bestiaux qu'il n'y en a eu depuis nombre d'années. Ce n'est qu'aiguillonné que le cultivateur donnera l'essor à son industrie de manière à obtenir du sol tout le rendement que nous pouvons en attendre.

Il est une autre chose que nous devrions faire. A l'heure qu'il est, la classe agricole de l'Ouest a à se plaindre d'un trust de marine marchande des Grands lacs. Elle a demandé qu'on remédiât à ce grief. C'est un grief grave, car ce trust prélève un impôt tant sur le producteur que sur le consommateur. De gré ou de force, le ministère devra résoudre ce problème. Il faut appliquer la loi et, si elle est insuffisante, la modifier afin de permettre au gouvernement d'apporter une solution à de pareils problèmes.

Le ministère doit aussi mettre à l'étude la question de la cherté de la vie. On me dira sans tarder, je le sais, que cette question n'intéresse pas uniquement le Canada. Je ne suis pas sans savoir qu'elle concerne tout l'univers civilisé. L'augmentation du coût de la vie chez toutes les nations civilisées démontre qu'elle tient à des causes universelles et qui peuvent être indépendantes de notre volonté. D'un autre côté, si nous considérons que le coût de la vie est augmenté d'un dixième en Grande-Bretagne et de la moitié au Canada, il est évident qu'il y a au Canada des facteurs qui n'existent pas en Grande-Bretagne.

Je désire poser la question nettement. Je ne prétends pas que le renchérissement des produits soit regrettable en lui-même. J'en citerai une cause immédiatement: depuis dix à quinze ans, la rétribution de la main-d'œuvre a augmenté dans le monde entier; il était donc naturel que la rétribution des ouvriers de ferme augmentât aussi, ce qui a eu pour résultat de faire renchérir les comestibles. Pendant des années, cette augmentation a été normale et graduelle et personne ne s'en est plaint. Mais, actuellement, la situation est différente. Nous constatons un large écart entre le prix que paie le consommateur et le prix que reçoit le producteur, et c'est cet écart que le ministère et le Parlement devraient s'efforcer

d'amoindrir. Si le cultivateur touchait le prix que paie le consommateur, personne n'aurait d'objections graves à soulever et personne n'en soulèverait. Mais il y a lieu de trouver à redire lorsque le cultivateur ne reçoit pas le prix que le consommateur paie.

J'ai souvent lu que la cherté de la vie ne dépend pas du tarif. Je ne prétends pas qu'elle dépende uniquement du tarif, mais je déclare au ministre des Finances (M. White), qui est plus intéressé que tout autre dans cette question, que les trusts profitent des obstacles créés par le tarif pour favoriser leurs intérêts.

Et l'on nous dit qu'il n'y a rien à faire. On nous déclare que tout est pour le mieux; on nous apprend que le Gouvernement n'y peut rien. Je n'ai pas de conseils à donner à celui-ci; et si je lui en offrais, il ne les accepterait pas. Mais je lui dirai qu'il doit agir, qu'il le veuille ou non; qu'il ne peut pas se croiser les bras. Il ne saurait demeurer dans l'inaction; il doit agir.

Le discours du trône nous dit que les ressources du pays sont illimitées. Elles le sont, en effet. Elles l'ont toujours été. Elles l'étaient de 1893 à 1896 inclusivement. Pourtant, bien que les ressources du pays fussent illimitées, la population souffrait. Ce n'est qu'à l'arrivée d'un nouveau ministère, qui eut le courage de s'occuper de la situation, qu'a lui une ère de prospérité qui n'a pris fin que lorsque le Gouvernement actuel a pris en mains la direction des affaires.

Voilà quelques-uns des devoirs qui s'imposent au Gouvernement. Que celui-ci accepte mes vues ou non importe peu. Mais je lui dirai franchement—non, je ne le lui dirai pas, mais je dirai franchement au pays—que s'il se met à l'œuvre et accomplit ces devoirs avec courage, avec énergie et bon jugement, les usines s'ouvriront de nouveau, le commerce reprendra vigueur, l'équilibre s'établira quant aux prix des denrées entre le producteur et le consommateur, et nous verrons une autre ère de prospérité comme celle qui a suivi l'établissement du tarif de 1897. Mais si le Gouvernement ne veut pas agir de la sorte, d'autres hommes devront prendre la place des ministres actuels; il faudra des hommes qui ont prouvé par leurs actes passés qu'ils savent tracer des plans et ont le courage de les exécuter; des hommes qui ont prouvé que lorsque des difficultés ont surgi et que les temps de crise sont survenus, ils savaient faire face à la situation. Le Gouvernement acceptera ou repoussera mes

[Sir Wilfrid Laurier.]